

## Résultats économiques des exploitations agricoles à La Réunion en 2017

Réseau d'information comptable agricole

### En 2017, les résultats des exploitations agricoles se redressent

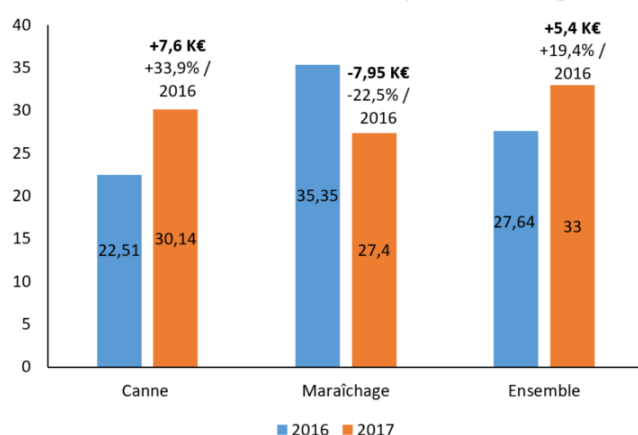
En 2017, le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié des exploitations petites, moyennes et grandes a progressé de près de 20 % et s'élève en moyenne à 25 600 euros. La hausse des résultats se vérifie notamment pour les exploitations principalement orientées dans la filière canne. Cependant l'évolution est moins favorable pour le maraîchage, où l'on constate un fort repli.

#### Le revenu agricole augmente en 2017

Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur qui approche le mieux le revenu que les exploitants tirent de leur activité agricole.

La situation des différentes orientations technico-économiques est contrastée en 2017. Grâce à la baisse des charges d'approvisionnement, le RCAI augmente et s'élève en moyenne à 33 004 €. Rapporté à l'hectare exploité, il s'établit à 3 808 € et à 18 035 € par unité de travail annuel (UTA).

Résultats 2017 : une année difficile pour le maraîchage



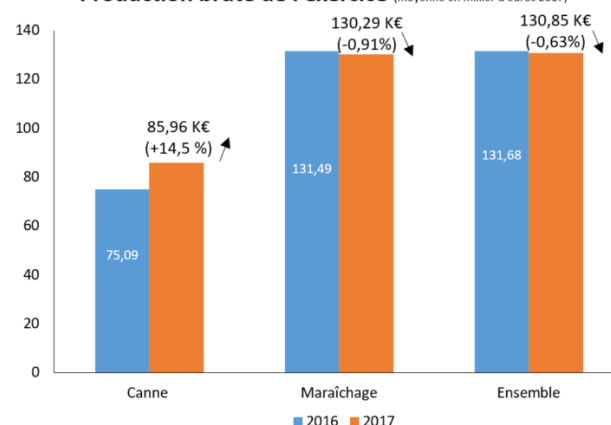
#### La situation des différentes orientations technico-économiques (Otex)

Alors que l'on observe une hausse du RCAI dans la plupart des filières, la production maraîchère accuse une baisse de son revenu par rapport à l'année précédente (-22,5%). Il passe ainsi de 35 351 € à 27 400 €.

Ce résultat est principalement imputable aux épisodes de surproduction de tomates, le légume le plus cultivé. Sur le marché de gros, le prix de la tomate plein champ a chuté de 43 % et celui de la tomate sous serre de 40%.

Pour la filière canne, le RCAI moyen par exploitation est en hausse de près de 34 % par rapport à 2016. Le RCAI passe ainsi de 22 514 € en 2016 à 30 140 € en 2017, soit 2 680 € par hectare. Ce résultat de la filière canne est attribué aux conditions climatiques favorables à la canne à sucre durant la campagne 2017 (tonnage moyen de 1 868 338 t pour une richesse moyenne de 13,32) et à l'application des nouvelles conditions d'achat de la canne fixées dans l'avenant à la convention canne signé en juillet 2017. Celui-ci a permis, entre autres, de revaloriser le prix de base de la tonne de canne, et de verser un supplément de prix aux planteurs en fonction du prix du sucre blanc sur le marché européen.

Production brute de l'exercice (moyenne en millier d'euros 2017)

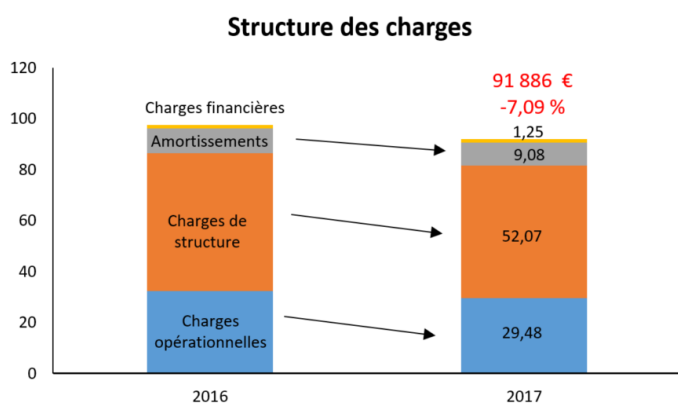


#### Production brute de l'exercice

En moyenne, les exploitations de l'échantillon RICA 2017 atteignent un niveau de production assez semblable à celui de 2016 de l'ordre de 130 850 euros.

En 2017, le rendement de la canne atteint 82 tonnes par ha soit une hausse de près de 5 % par rapport à 2016. Malgré une richesse en sucre légèrement inférieure à la moyenne décennale, on note une augmentation de la valeur de la production de 14,5 % (explications cf. supra).

## Les principaux postes de charges baissent



En 2017, les charges totales courantes de l'exploitation réunionnaise atteignent en moyenne 91 886 euros par exploitation, en baisse de 7 % par rapport à 2016. Toutes les principales composantes de charges diminuent à l'exception du poste énergie pour lequel on note une hausse entre 2016 et 2017, essentiellement due à l'augmentation du prix des carburants.

Cette baisse est particulièrement marquée pour les semences et plants, les fournitures et les travaux par tiers.

Dans les exploitations orientées vers la canne à sucre, les charges d'approvisionnement sont composées pour plus de 75 % par des dépenses en amendements, engrais et produits phytosanitaires.

Les charges en engrais, semences et plants représentent en moyenne plus de 70 % des charges d'approvisionnement pour les exploitations maraîchères.

Les charges du personnel salarié évoluent à la baisse également en lien avec la baisse du volume de la main-d'œuvre salariée. Celles-ci s'élèvent, en moyenne, à 10 379 euros pour l'ensemble des exploitations.

### Les subventions

Les subventions représentent en moyenne 66,3% du résultat courant avant impôts. Le montant moyen de subventions par exploitation est de 21 884 euros.

Elles représentent environ 16,72 % du produit brut total.

95 % des exploitations agricoles ont bénéficié d'au moins une subvention en 2017 (ICHN ; MAEC ; PAB ; primes vaches allaitantes ; primes diversification ; aides transport et production de la canne).

12 % des exploitations enregistrent un RCAI négatif. En l'absence de subventions, elles seraient 31 % à constater un RCAI négatif.

### Investissement : évolution depuis 2016

Les investissements ont augmenté de façon très sensible en 2017.

Avec une moyenne de 20 175 €, les exploitations ont plus investi en 2017 par rapport à l'exercice précédent. « Matériel et outillage » représente le premier poste d'investissement ; il augmente de 49 %. L'entrée en phase opérationnelle du FEADER, le dispositif de défiscalisation et des taux de crédit en baisse sont des conditions favorables à l'investissement.

## Endettement : les dettes à long et moyen terme progressent en 2017

En 2017, le montant moyen de l'endettement des exploitations, toutes orientations confondues, s'élève à 58 321 €. Rapporté à la SAU, cela représente 6 728 € par hectare.

Et le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total du passif) est de 31,5% à La Réunion ; il est stable par rapport à celui de 2016 (31,4%).

Les dettes à court terme représentent 53 % du total des dettes. Les dettes à long et moyen terme représentent 47 % en moyenne des dettes des exploitations. Les annuités de remboursement qui leur sont liées consomment environ 18 % de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE).

## Synthèse

Le RICA n'a pas pour objectif de décliner les résultats pour chaque système de production : l'approche comptable et la méthode statistique de l'échantillonnage permet cependant d'apporter des éléments d'analyse pertinents.

L'échantillon canne issu du RICA représente plus de 2 100 exploitations, présentes sur l'ensemble du territoire, avec des systèmes de production et des résultats très différents.

Cette production se distingue des autres grandes cultures par des niveaux de charges opérationnelles assez limitées et des marges brutes par ha importantes. Moins endettées, les exploitations cannières ont une situation financière globalement saine, mais bien plus délicate pour les petites structures.

Le revenu dégagé varie fortement selon la taille de l'exploitation, une petite exploitation entre 6 à 10 ha (cedex 6) se situe à 27 687 euros de RCAI (soit 1,51 SMIC annuel) ; les exploitations plus grandes entre 10 et 25 ha (cedex 7) se situent à 48 753 € (2,67 SMIC annuel).

Le maraîchage, quant à lui, accuse des charges opérationnelles beaucoup plus importantes. Plus endettée que la filière canne, cette filière connaît une situation financière plus délicate.

Comparé aux mêmes classe de dimension économique, le revenu dégagé pour une petite exploitation jusqu'à 1,5 ha en plein air et 0,65 ha sous serre (cedex 6) se situe à 14 220 euros de RCAI soit moins d'un SMIC annuel ; les exploitations plus grandes jusqu'à 3,15 ha en plein air et 1,35 ha sous serre (cedex 7) se situent à 37 060 € (soit 1,5 SMIC annuel).

### Pour en savoir plus sur le RICA 2017

Données disponibles sur les sites Internet :

- DAAF de La Réunion :

<http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Reseau-d-Information-Comptable>

- service de la statistique et de la prospective :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

La publication RICA France Tableaux standard 2017 de décembre 2018 est intégralement disponible.

Pour la télécharger :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/reseau-d-information-comptable-15125>

## Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2017

OTEX	Ensemble échantillon	Canne	Maraîchage
<b>Nombre d'exploitations</b>			
Echantillon	112	30	22
Nombre d'exploitations représentées	5 205	2 167	787
<b>Caractéristiques physiques (valeurs moyennes par exploitation)</b>			
Surfaces Agricole Utile (SAU) en ha	8.67	11.25	3.72
dont : SAU en faire-valoir direct	3.36	4.54	2.52
SAU en fermage	4.61	6.69	0.66
SAU en canne	5.31	9.60	0.49
Surface fourragère principale	1.40	0.15	0.02
Nombre d'UGB <sup>1</sup> herbivores	21.31	0.04	0.00
Nombre d'UTA <sup>2</sup> total	1.83	1.39	2.51
dont : UTA non salariées	1.29	1.12	1.49
<b>Résultats économiques</b>			
<b>Production de l'exercice (nette achats animaux)</b>	<b>101 410</b>	<b>56 501</b>	<b>108 675</b>
+ rabais, remises, ristournes	364	89	151
- charges d'approvisionnement	29 483	9 278	21 820
- achats et charges externes	37 447	27 210	43 038
<b>= valeur ajoutée hors fermage</b>	<b>34 843</b>	<b>20 101</b>	<b>43 968</b>
+ remboursement forfaitaire TVA	0	0	0
+ subventions d'exploitation	21 884	22 726	16 470
+ indemnités d'assurances	131	128	4
- fermage, métayage	2 280	2 564	1 554
- impôts et taxes	1 165	895	1 098
- charges de personnel	10 380	4 620	20 120
<b>= excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>43 035</b>	<b>34 873</b>	<b>37 667</b>
+ produits de gestion courante et transfert de charges	182	13	677
- dotations aux amortissements	9 084	3 806	9 600
<b>= résultats d'exploitation</b>	<b>34 133</b>	<b>31 080</b>	<b>28 740</b>
+ produits financiers	124	25	68
- charges financières	1 254	962	1 414
<b>= résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	<b>33 004</b>	<b>30 143</b>	<b>27 397</b>
- charges sociales de l'exploitant	1 618	1 511	1 683
+ amortissements	9 878	4 275	9 904
- remboursement du capital emprunté (LMT)	6 689	3 672	7 684
<b>= revenu disponible</b>	<b>34 575</b>	<b>29 235</b>	<b>27 934</b>
<b>Ratios technico-économiques</b>			
Subventions d'exploitation / ha de SAU	2 524	2 020	4 433
% des subventions dans le RCAI	66	75	60
Résultat courant avant impôts (RCAI) / UTANS	25 611	26 916	18 404
Résultat courant avant impôts (RCAI) / ha de SAU	3 807	2 680	7 374
Revenu disponible par UTANS	26 830	26 106	18 765
Revenu disponible par UTANS / mois	2 236	2 176	1 564
Taux d'endettement (%)	32	28	41
Engrais / ha de SAU	610	477	1 904
Produit de traitement / ha de SAU	251	148	883
Loyers / ha loué (fermage + métayage)	494	383	2 352
Part des approvisionnements dans les charges totales (%)	32	19	22
Charges totales / ha de SAU	10 600	4 428	26 630

<sup>1</sup> : UGB : Unité de Gros Bétail. 1 UGB équivaut à une vache laitière ; une brebis-mère à 0,18 UGB

<sup>2</sup> : UTA : Unité de Travail Annuel. 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fourni par une personne occupée à temps plein pendant une année, soit 1600 heures.

## DEFINITIONS

**Charges courantes à l'hectare (en milliers d'euros par hectare) :** Ensemble des charges d'exploitation et des charges financières rapportées à la SAU.

**Charges d'approvisionnement ou charges opérationnelles :** Engrais et amendements, semences et plants, produits phytosanitaires, aliments du bétail, produits vétérinaires, combustibles, carburants et lubrifiants, fournitures et emballages.

**Charges d'exploitation :** Somme des charges d'approvisionnement et des autres charges d'exploitation (ou charges de structures).

**Charges de structures :** Travaux par tiers, eau, gaz, électricité, eau d'irrigation, petit matériel, autres fournitures y compris carburant à la pompe, redevances de crédit-bail, loyers et fermages, loyers du matériel, loyers des animaux, entretien des bâtiments, entretien du matériel, assurances, honoraires vétérinaires, autres honoraires, transports et déplacements, frais divers de gestion, autres travaux à façon et services extérieurs, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements.

**Charges de personnel :** Rémunération du personnel salarié et charges sociales correspondantes.

**Charges financières :** Intérêts et frais financiers.

**Charges sociales de l'exploitant :** Cotisations qui financent les assurances maladie, vieillesse, accident du travail et maladies professionnelles, et familiales de l'exploitant et des co-exploitants non salariés agricoles. Dans le RICA, elles sont exclues des charges de l'exploitation ainsi que les prestations sociales car elles font partie du domaine du privé mais elles sont enregistrées de façon extra-comptable.

**Dettes financières à long et à moyen terme :** Emprunts à plus de 2 ans (Crédit agricole et autres banques).

**Dettes financières à court terme :** Emprunts bancaires à moins de deux ans (Crédit agricole et autres banques) et comptes financiers (banques, chèques postaux, intérêts à payer, concours bancaires).

**Excédent brut d'exploitation (EBE) :** Valeur ajoutée produite + remboursement forfaitaire de TVA + subventions d'exploitation + indemnités d'assurances - impôts et taxes - charges de personnel.

**Investissement total :** Ce sont les acquisitions diminuées des cessions pour l'ensemble des immobilisations (y compris les immobilisations foncières, incorporelles et financières) réalisées au cours de l'exercice augmentées de la différence entre les stocks de début et de fin d'exercice pour les animaux reproducteurs.

**Poids de la dette (en %) :** Somme des annuités des emprunts à long et moyen terme et des frais financiers des emprunts à court terme sur l'excédent brut d'exploitation.

**Produit brut total :** production de l'exercice (nette d'achats d'animaux) + subventions + indemnités d'assurance + remboursement de TVA + produits de gestion courante

**Production de l'exercice :** Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux, produits végétaux, produits horticoles) et des produits issus de la production immobilisée, des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes.

**Résultat courant avant impôts (RCAI) :** Somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Dans le RICA, il est calculé avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant. C'est aussi la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres.

**Résultat de l'exercice :** somme du résultat courant avant impôts et du résultat exceptionnel.

**Subventions d'exploitation :** Sommes accordées à l'entreprise à titre gratuit par l'Union européenne, l'État, certaines collectivités publiques, ou éventuellement d'autres tiers, pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits normaux ou de faire face à certaines charges normales de l'exercice.

**Taux d'endettement (en %) :** Ensemble des dettes rapporté au total du passif.

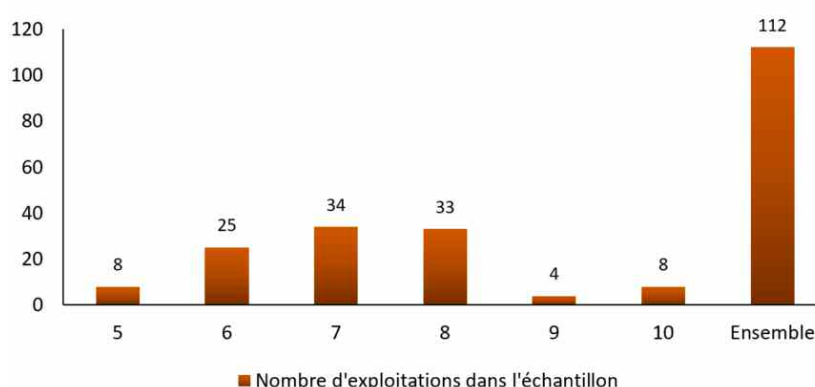
## MÉTHODOLOGIE

Le réseau d'Information Comptable Agricole est une enquête statistique annuelle qui s'intéresse aux résultats économiques des exploitations agricoles. Cette opération, effectuée par sondage, permet de recueillir les données comptables nécessaires à la constatation annuelle des revenus et à l'analyse du fonctionnement économique des exploitations agricoles en fonction de l'orientation économique (OTEX) et de l'Unité de Dimension Européenne (CDEX), en analysant les capitaux engagés, l'investissement, l'endettement, les coûts de production et les charges qui sont finement détaillées. La DAAF (service de l'information statistique et économique) est chargée de la coordination et de la validation du dispositif à La Réunion. L'office comptable de La Réunion assure la collecte des données auprès des exploitants agricoles selon des modalités définies par convention avec la DAAF. L'exercice comptable 2017 a été collecté au cours de l'année 2018 entre début avril et fin novembre.

### Présentation du RICA 2017

En 2018, 112 fiches ont été acceptées et validées car conformes aux normes européennes au titre de l'exercice comptable 2017.

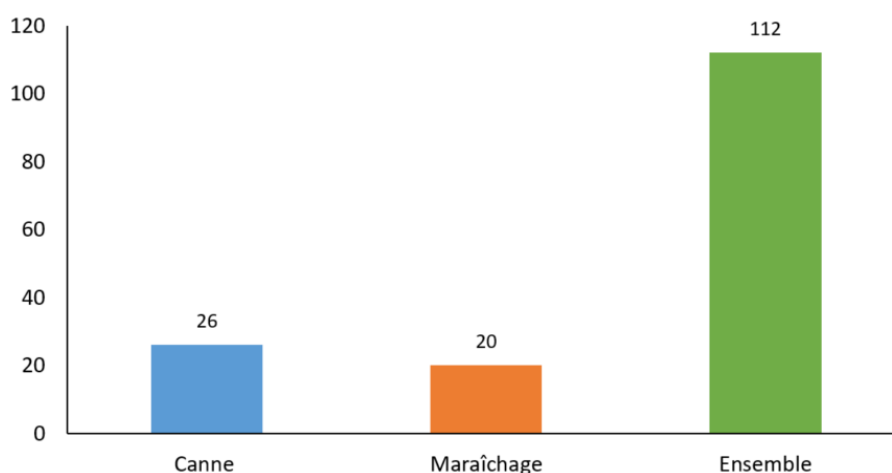
#### Répartition par classes de dimension économique (cdex)



Les exploitations du RICA doivent satisfaire, entre autres critères, à celui d'une dimension économique minimum, fixée à 15 000 euros de Produit Brut Standard (PBS) dans les DOM et 25 000 euros en métropole. Ceci explique la forte représentativité des exploitations de dimension petites et moyennes (cedex 6 à 8) dans la constitution de l'échantillon, soit 1,9% des petites et moyennes exploitations suivies à La Réunion.

Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, seules deux filières ont pu faire l'objet d'une valorisation (nécessité d'un minimum de 20 exploitations) : il s'agit de la canne à sucre avec 26 exploitations et le maraîchage avec 20 exploitations.

#### Répartition par orientation économique (OTEX)



La surface moyenne s'établit ainsi à 8,67 ha supérieure à la moyenne des exploitations qui cultivent de la canne (5,31 ha) mais cette dernière catégorie englobe des exploitations essentiellement cannières.

La main d'œuvre (salariée et non salariée) se situe à 1,83 UTA en moyenne, parmi celle-ci la main d'œuvre non salariée est très majoritaire, essentiellement familiale.